

PORCES VERBAL DE LA REUNION DU C.A en date du 11 janvier 2003. Bruxelles.

Présents : VERWAEST Jacques, UNENDORF Gilbert, BUGGENHOUT Francis, WIGGELER Patrick, RONSSE Marc, FIEVET Daniel, DELCOMINETTE Guy , ROLIN Jacques, FERON Michel, VAN VLANDEREN Michel.

Absents excusés : DEFRAEYE René, CARRALCAZAR MARTIN Raphaël.

Accueil du Président : Le Président remercie les membres présents et leur présente ses meilleurs vœux pour 2003

P.V de la réunion du 23/12/2002 : accepté sans remarques

Comité de Ballottage : le Comité accepte et entérine le transfert de 29 membres.

Rapport du Secrétaire Général : en son absence (hospitalisation) la C.A est informé des cercles de Tir qui sortent de la Ligue : 308 ACS, Archers de Ste Catherine : pas de paiements de cotisation en 2002.

711 CAW Compagnie Andennaise Wild Bear Archery : dissolution du club au 31/12/2002.

Rapport du Trésorier : remise à chaque membre du C.A des Bilans comparés, des comptes d 'exploitation comparés et des Budgets d'exploitation 2002.

Le Trésorier détaille les différents points de ce document.

Bilans comparés : il reste des créances de subventions à recevoir.

Equipes à l'Etranger : 4 dossiers non clôturés par les instances supérieures (ADEPS, COIB) Informations : les frais 2002 du cadre administratif serviront au calcul de l'avance de l'ADEPS pour 2003.

Demandes : réduire les frais, les frais de fourniture de bureau, des notes de téléphone, Augmenter les communications par courriel.

Le contrôle des vérificateurs a eut lieu et les comptes ont été approuvés par les deux commissaires aux comptes.

Le C.A remercie le Trésorier de son travail et approuve ce document sans remarques.

Budgets d'exploitation 2003 : le Trésorier expose les différents points inhérents à ce document.

La quote - part des participants aux grandes manifestations devra être revue à la hausse.

L'ADEPS subsidie à raison d'un maximum de 66°/° avec un plafond de 53,70 € par jour et par participant.

La subsidiation du cadre administratif se fera sur les frais de 2002.

Le C.A accepte à l'unanimité ce budget d'exploitation 2003 et sa présentation pour l'A.G.

Rapport du Directeur Technique :

Championnat du Monde à NÎMES : le classement BIR permet de soumettre les candidats suivants :

RECURVE DAME : VAN STEVENS Marie-Claire
MARTINERO Sabrina

LEONOVA Irina qui a remporté le BIR 2002-2003 est en recours au Conseil d'Etat contre son avis d'expulsion. Si ce recours est refusé, il n'y aura plus rien à faire.

COMPOUND HOMME : PRIEELS Philippe
VANDEN HOECK Maurice

COMPOUND DAME : ANRIS Yolande

PARENT Cindy

La quote - part personnelle est à fixer. Elle se situera entre 300 et 400.

Les frais de banquet (29 €) sont à charge de l'archer.

Le Directeur Technique fera un courrier à ces athlètes sitôt qu'il aura obtenu les dernières informations sur le coût.

Championnats : Belgique JEUNE, LFBTA, Belgique EQUIPES et INDIVIDUELS.

Une première mouture est soumise au C.A qui accepte.

Ces projets seront remis aux mandataires lors de l'A.G.

Critères de Sélection 2003 : identiques aux critères de 2002 et appropriés à 2003, sur proposition des DT et des Responsables des jeunes dans chaque Ligue (pour les jeunes), c.a.d avec des niveaux de base recommandés . Accord du CA.

Rapport du Responsable Communication et Gestion Sportive :

Tous les clubs ou presque ont reçu leur adresse de configuration.

ON ATTEND LES REPONSES.

La fourniture des renseignements se fera plus rapidement et à moindre coût en utilisant les voies de l'internet.

National : préparation du BEAC, il sera fait appel à bénévoles pour le CB 2003 (répétition) et pour le CE 2004.

COIB : peu de nouvelles depuis le départ de notre BOT.

Rapport du Responsable Arbitrage :

Attente des règlements FITA en français. Sitôt le CD -ROM arrivé (relecture actuellement parla FFTA), des copies en seront faites et distribuées aux arbitres.

Proposition : chaque club qui organise une compétition devrait posséder un exemplaire des règlements FITA.

Rapport du Responsable Sport poUR Tous et Promotion :

15 jeunes au Pôle JEUNES et 26 Initiateurs inscrits aux cours.

SELECTION DES JEUNES POUR LE PLEIN AIR 2003 : il est toujours possible d'intégrer de jeunes candidats mais ils devraient se déclarer en début de saison, avec l'obligation de s'inscrire au Pôle JEUNE.

Un document sera constituer pour le prochain ARCHER.

La décision finale de départ des sélectionnés appartient toujours au C.A de la LFBTA.

Rapports des Délégués de Province :

Brabant : absent et poste à pourvoir

Hainaut : poste à pourvoir

Liège : R.A.S

Luxembourg : la Province organisera un Championnat de Province. Les détails seront fournis pour être mis sur le site.

Namur : Présentations des affiches pour les Championnats de Ligue et de Belgique.

TOUT SE MET EN PLACE.

Nature : R.A.S
